

# Les lycées s'adaptent à la crise sanitaire

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole sanitaire renforcé, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a invité chaque lycée « **à envisager une organisation adaptée à ses contraintes, valable jusqu'aux prochains congés scolaires**, indique l'académie de Normandie. **Chaque proviseur transmettra aux autorités académiques un plan de continuité pédagogique qui garantisse les apprentissages quotidiens pour tous les élèves, avec au minimum 50 % d'enseignement en présentiel et une organisation identique pour tous les élèves d'un même niveau** ».

C'est le scénario qui a été privilégié, par exemple, au lycée Malherbe de Caen et qui sera appliqué dès lundi. Mais il n'a pas valeur d'exemple. « **Un établissement avec une plus faible densité peut parfaitement conserver l'organisation actuelle dès lors qu'elle permet le respect du protocole sanitaire** », précise l'académie. Afin d'assister les chefs d'établissements dans l'élaboration de leur plan de bataille, « **une cellule de continuité pédagogique a été constituée au sein de l'académie de Normandie** ». À compter de lundi prochain, « **ces plans de continuité seront pleinement mis en œuvre dans les établissements concernés** ».

Parallèlement à ces dispositifs, certains professeurs n'assureront plus les cours en présentiel, à titre individuel. Certains d'entre eux relèvent de la catégorie des personnes vulnérables établie par le ministère. « **Leurs cours seront proposés à distance ou relayés en classe par des assistants d'éducation, en fonction de l'organisation propre à chaque établissement** », détaille l'académie. D'autres enseignants, n'entrant pas dans cette catégorie, mais estimant être exposés à « un danger grave et imminent », ont décidé d'exercer leur droit de retrait. « **Dans ce cas leur demande sera examinée par le rectorat et fera l'objet d'une enquête et d'une procédure administrative** ».

Jean-Philippe GAUTIER.



Pour de nombreux lycéens, une partie des cours se déroulera à la maison à partir de lundi.  
Archives Ouest-France.